



Le 12 avril 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réaménagement de l'esplanade de la maison de la culture de la Province de Namur

Haut lieu de mémoire namuroise et wallonne, la maison de la culture de la Province de Namur va faire peau neuve. Avant les grands travaux de rénovation du bâtiment qui s'annoncent, de premiers aménagements extérieurs viennent d'être réalisés. De quoi rendre les jardins de l'esplanade plus accueillants et plus conviviaux.

Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du projet *Lively Cities*, développé par l'Association du management de centre-ville (AMCV) et géré par GAU Namur grâce au cofinancement du programme européen Interreg IV B, de la Wallonie et bien évidemment de la Province de Namur.

Les orientations ont été prises de commun accord avec la Province de Namur, soucieuse de rendre une nouvelle vie à cet espace privilégié, orienté plein sud et en bord de cours d'eau. Et surtout de le rendre à la population (habitants du quartier, personnel des institutions et entreprises avoisinantes, visiteurs..). La chose est inscrite dans le marché de définition visant la réalisation des travaux de rénovation de l'édifice voulus par la **Province de Namur** : les jardins devaient trouver une nouvelle affectation, intégrant notamment l'horeca.

Dans la foulée de ces aménagements, une série d'actions – fruit d'une année d'analyses et de rencontres avec les utilisateurs potentiels – seront testées afin de repenser l'espace futur et le modeler selon les attentes, les besoins et les envies des usagers.

Pour l'heure, un panneau d'information a été placé sur l'esplanade afin de retracer l'histoire de ce jardin et d'informer la population des services mis à sa disposition prochainement.

Ainsi, à partir du 17 avril, le jardin de la maison de la culture permettra à chacun de passer un moment de relaxation sur la plus belle terrasse de Namur, dans un espace-détente modulable avec tables, chaises, bibliothèque extérieure, jeux...

Il est également envisagé de permettre aux personnes qui le souhaitent d'animer des activités adaptées au cadre et à l'environnement de la maison de la culture (lecture, cours de dessin, de musique, concours de jeux de société...).

La programmation pourra alors être mise en place avec les activités proposées par les usagers. **Le Collège provincial** convie les porteurs de projets à se manifester sur www.lively-cities.eu ou auprès de GAU au 081/262 638.

Service des Relations publiques

Place Saint-Aubain 2 – 5000 Namur
Tél.: +32(0)81 776 745
Fax : +32(0)81 776 910
relations.publiques@province.namur.be

Votre correspondante:

Pascale Dumon
Tél.: +32(0)81 775 171
pascale.dumon@province.namur.be

www.province.namur.be

